



Surveillance électronique : Marseille et les Bouches du Rhône au bord de la rupture

1 .

C'est le nombre de poste publié pour la prochaine mobilité des agents de surveillance électronique dans le département des Bouches-du-Rhône.

Le pôle de surveillance électronique de l'antenne de Marseille, dont l'organigramme de référence compte 13 agents, ne reposera plus que sur 6 agents dans quelques semaines. Mutations et départs en retraite non anticipés, congés longue maladie, la surveillance électronique, dans la seconde ville de France, pourra difficilement être assurée en l'état.

Les organigrammes prévoient 50 mesures de surveillance par agent ? Ce sera 2, presque 3 fois plus.

Qui viendra en soutien, l'antenne d'Arles-Tarascon ? Certainement pas puisque l'un des deux agents part lui-même en retraite, et que l'agent restant peinera à gérer les plus de 70 mesures seul ; sans compter ce qu'il adviendra durant ses absences.

Qui viendra en soutien, l'antenne d'Aix-en-Provence, qui ne compte elle-même que 3,6 ETP sur les 5 prévus ?

Comment la situation n'a-t-elle pas pu être anticipée par la DISP PACA CORSE et la DAP ?

Le pôle de surveillance électronique du SPIP des Bouches du Rhône joue un rôle majeur dans une politique d'individualisation et d'aménagement de peine ambitieuse, comme dans la régulation carcérale d'établissements surpeuplés. Il doit notamment être relevé que la volonté de prononcer des Détentions Sous Surveillance Électronique ab initio est forte au Tribunal judiciaire de Marseille. Ce qui a été péniblement construit menace de s'écrouler.

A Marseille, les déplacements en binôme ont été systématisés dans les quartiers sensibles, il est hors de question de revenir en arrière, la sécurité des personnels ne sera pas sacrifiée sur l'autel des RH.

Installation, maintenance, astreintes, gestion des alertes dans un contexte où le prestataire privé, qui n'a pas vocation à évaluer la nature des incidents, abreuve les services de rapports d'intervention qui ne requièrent souvent aucune action, l'édifice de la surveillance électronique menace de s'écrouler.

Les personnels du SPIP des Bouches du Rhône, tous corps confondus, attendent des réponses fortes et rapides de la DAP et de la DISP :

Maintien dans le département de l'agent inscrit sur liste complémentaire au tableau d'avancement, mises à disposition, réservistes, recrutement de personnels administratifs en soutien sur le volet administratif, tout doit être fait.

Le bureau régional de SNEPAP PACA CORSE et CGT IP 13

Marseille, le 06/04/2023.